

EG RESTAURATION

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.500 euros
Siège social : 38000 GRENOBLE – 48, Boulevard Gambetta

812 785 343 RCS GRENOBLE

COMPTES ANNUELS ET ANNEXE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Pour copie conforme,
Le Gérant,

Signé par :

3C8AE4805370405...

Désignation de l'entreprise :		SARL EG RESTAURATION		Néant ☐ *			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1800555	FB		FC 1800555	
	Production vendue { biens * services *	FD	17071	FE		FF 17071	
		FG		FH		FI	
		FJ	1817627	FK		FL 1817627	
	Chiffres d'affaires nets *					FM	
	Production stockée *					FN	
	Production immobilisée *					FO	
	Subventions d'exploitation					FP 80150	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FQ 19476	
	Autres produits (1) (11)					FR 1917254	
Total des produits d'exploitation (2) (I)							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS 552749	
	Variation de stock (marchandises)*					FT 15076	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU 47635	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 565849	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX 26564	
	Salaires et traitements *					FY 450508	
	Charges sociales (10)					FZ 102606	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce HS)			GA 8623	
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC 113216
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD
	Autres charges (12)					GE 80528	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF 1963359
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG -46104
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL 2187	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP 2187	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 3836	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU 3836	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV -1648	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW -47753	

Désignation de l'entreprise		SARL EG RESTAURATION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	286430	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	286430	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	11594	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	11594	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	274835	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2205872	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1978790	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	227082	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	17071
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP	
			– Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	35917
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5	)	A2
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9
			dont cotisations facultatives Madelin	A7		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Détail en annexe					
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	
	Détail en annexe					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EG RESTAURATION

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.500 euros
Siège social : 38000 GRENOBLE – 48, Boulevard Gambetta

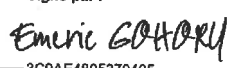
812 785 343 RCS GRENOBLE

COMPTES ANNUELS ET ANNEXE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Pour copie conforme,
Le Gérant,

Signé par :


3C9AE4805370405...

Désignation de l'entreprise : **SARL EG RESTAURATION**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *

1 2

Adresse de l'entreprise **48 B boulevard Gambetta 38000 GRENOBLE**

Durée de l'exercice précédent *

1 2

Numéro SIRET *

8 1 2 7 8 5 3 4 3 0 0 0 2 9

Néant ☐ *Exercice N clos le,
3 1 1 2 2 0 2 4

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ		BK		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *					
	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES					
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	17689	BY	16081	1608
	Autres créances (3)	BZ	177528	CA	97135	80393
Comptes de régularisation	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	426536	CG		426536
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	621754	CK	113216	508538
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	621754	IA	113216	508538
Renvois : (1) Dont droit au bail :						
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	114824
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations :			Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL EG RESTAURATION		Néant ☐ *	
				Exercice N 31122024	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7500...)			DA	7500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	3245
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	10863
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	227082
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (II)			DL	248691
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (III)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	168711
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	36192
	Dettes fiscales et sociales			DY	54942
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régull.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	259847	
Ecart de conversion passif *			(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	508538	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	217515	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EG RESTAURATION

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.500 euros
Siège social : 38000 GRENOBLE – 48, Boulevard Gambetta

812 785 343 RCS GRENOBLE

COMPTES ANNUELS ET ANNEXE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Pour copie conforme,
Le Gérant,

Signé par :

Emilie GOTHARD

3C8AE4805370405...

Note complémentaire

Conformément à l'article L. 123-16-1 du code de commerce, la société ne dépassant pas les seuils fixés par l'article D. 123-200 du code de commerce, elle se trouve ainsi dispensée de l'établissement de l'annexe.

Informations générales

1. Présentation de la société

EG RESTAURATION est une société à responsabilité limitée (SARL) située au 48 Boulevard Gambetta à Grenoble (38000), dans le département de l'Isère. Fondée en 2015, elle est spécialisée dans la restauration traditionnelle, avec le code APE/NAF 5610A. La société est enregistrée sous le SIRET 812785343 00037

2. Faits caractéristiques de l'exercice

La société exploitait un fonds de commerce de restauration en franchise. Le franchiseur a mis fin au contrat le 31 août 2024 et a versé une indemnité enregistrée en produit exceptionnel pour un montant de 286 430 €.

La société a transféré son siège social situé espace Comboire à Echirolles (38130) pour être dorénavant au 48 B, boulevard Gambetta à Grenoble.

3. Evénements postérieurs à la clôture

A notre connaissance, aucun événement postérieur pouvant avoir un impact significatif sur les comptes de l'exercice n'est à signaler.

La société devant reprendre une activité commerciale au sein de sa structure juridique, les comptes ont donc été arrêtés dans le principe de continuité d'exploitation.

Principes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du code de commerce, du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC n° 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.